



Préavis trop long aue puis je faire???

Par **wiwi**, le **06/03/2009** à **11:10**

Bonjour,
ma société actuelle est en difficultés financières et en sous charge de travail, à tel point au'elle a failli fermé il y a une quinzaine de jours.
J'ai donc recherché du travail ailleurs et j'en ai trouvé.
Ma nouvelle direction m'attends dans , au maximum 1 mois et demi.
Mon ancienne direction ne veut pas me laisser partir avant la fin de mon préavis, 3mois.
C'est incompréhensible et insupportable de pouvoir perdre mon nouveau job pour 1 préavis.
Que puis je faire????

Par **milou**, le **06/03/2009** à **11:27**

Bonjour,
A part négocier avec votre employeur actuel pour obtenir une dispense ou une réduction de la durée de votre préavis, vous ne pouvez rien faire malheureusement...Votre employeur n'a pas l'obligation de vous libérer avant la fin du préavis.
Cordialement